

Un bref résumé de nos règles et accords

Devez-vous être d'accord avec le règlement de l'école ?

Oui, toute personne qui s'inscrit accepte le règlement de l'école. Vous pouvez trouver le règlement de l'école et le règlement pour l'utilisation des portables et des ordinateurs sur notre site web.

Choisir 'de Jozefienen', c'est choisir l'entrepreneuriat, le tourisme ou l'informatique. Nos cours vous préparent à l'enseignement supérieur ou au marché du travail.

Comment faisons-nous ça ?

En communiquant ouvertement avec vous, vos parents, l'orientation des étudiants et les parties externes sur la base de valeurs et de normes communes, concentrés les uns sur les autres et sur le monde. Vous pouvez en savoir plus à ce sujet dans notre projet pédagogique sur notre site web.

Étude de l'après-midi ou du soir ?

Nous vous offrons la possibilité de travailler sur un PC dans le centre d'apprentissage ouvert (OLC) pendant la pause de midi entre 12h30 et 13h00. Le mercredi après-midi, vous pouvez étudier ou travailler sur un PC dans l'OLC de 12h30 à 16h00. Vous disposez également de votre propre ordinateur portable (prêté pour une année scolaire).

Du lundi au jeudi, nous vous proposons une permanence jusqu'à 18h00 où vous pouvez également utiliser les PC.

Que faire en cas d'absence ?

Toute absence doit être signalée immédiatement à l'école par téléphone au 050 33 19 43. Pour chaque absence, vous devez faire parvenir un mot d'excuse au secrétariat de l'école. La déclaration des parents ou le certificat médical doivent être remis dès votre retour à l'école. Après 4 déclarations des parents vous devrez présenter un certificat médical pour chaque absence suivante.

Si vous êtes malade pendant plus de trois jours consécutifs, vous devez remettre le certificat médical à l'école immédiatement, avant votre retour.

Et si vous êtes en retard ?

Vous êtes à l'école avant 8h27. Si vous êtes en retard le matin ou l'après-midi, vous devez d'abord vous présenter à la réception. Si aucune raison valable ne peut être démontrée à plusieurs reprises, une étude de sanction suivra. Lorsque vous entrez en classe en retard, vous devez vous excuser de déranger le cours.

Pour des informations plus détaillées sur les retards et les absences, nous vous renvoyons au règlement de l'école.

Quel est notre code vestimentaire ?

Il n'y a pas d'uniforme dans notre école, mais il y a quelques accords. Par exemple, les vêtements ne doivent pas porter de slogans ou de symboles provocants. Les pantalons ou jupes élégants doivent être d'une longueur décente. Un peu plus haut que le genou est acceptable, les mini-jupes ou les shorts ne le sont pas. Le pantalon ne doit pas être déchiré ou fortement effiloché. Les pantalons à taille basse (pantalons de patinage, de hip-hop, de jogging, d'entraînement...) ne sont pas autorisés. Les hauts à bretelles spaghetti ne sont pas non plus autorisés.

Chaussures : les tongs et les pantoufles ne sont pas autorisées. Les lacets doivent être fermés.

Nous attendons une coiffure soignée : pas de coupes extravagantes ou pas de cheveux colorés de façon anormale.

Aucun couvre-chef ne peut être porté dans l'école, sauf par temps froid avec l'autorisation de la direction. Les maquillages et les bijoux extravagants ne sont pas admis, les piercings visibles ne le sont pas non plus.

Pour des informations plus détaillées sur les règles de vie, nous vous renvoyons à notre règlement scolaire.

Quels livres scolaires devrez-vous commander ?

Nous vous fournissons les listes de livres lors de l'inscription et via les liens sur notre site internet.

Conseil : Vérifiez si vous n'avez pas déjà la bonne version de l'atlas, de la calculatrice, etc. en votre possession.

Les listes de livres pour l'année scolaire 2022-2023 seront bientôt disponibles sur notre site internet.

Comment commandez-vous vos livres ?

Vous pouvez acheter les livres dans la librairie de votre choix ou en ligne via www.studieshop.be

Suivez les étapes ci-dessous :

- Choisissez un cours/établissement sous "Bestel jouw studiepakket" : sélectionnez Sint-Jozefsinstituut Handel, Toerisme & IT Brugge dans la liste.
- Choisissez une liste d'études : sélectionnez dans la liste le cours que vous suivrez l'année scolaire prochaine.
- Connectez-vous avec votre compte ou créez un compte.
- Cliquez ensuite sur "Check je lijst".

Il faut parfois faire un choix ici.

- Cliquez sur "Naar boekenlijst" ou "Toevoegen".
- Les nouveaux livres sont déjà marqués.
- Les livres que vous avez peut-être déjà de l'année dernière ne sont pas cochés.

Suivez ensuite les étapes pour commander les livres.

Veillez ignorer les suggestions pour "leuke artikelen" (autres fournitures scolaires telles que les ordinateurs portables, les gourdes, les cahiers, les marqueurs, ...). Il s'agit d'une publicité mensongère et vous n'avez pas besoin de ces articles.

Les livres sont livrés à votre domicile.

Il est de la plus haute importance que nos élèves puissent déjà assister aux cours avec tous leurs livres à partir du 1er septembre. Nous vous recommandons donc vivement de les commander à temps, c'est-à-dire avant le 08/07.

Si nécessaire, le montant à payer peut être étalé sur 3 mois et ce par le biais d'un prélèvement automatique. Cette demande se fait via le site web du Studieshop. Un coût minime sera facturé.

Si vous souhaitez étaler le paiement sur 6 mois, vous pouvez contacter le service clientèle via un formulaire sur le site web de Studieshop. Les livres sont envoyés dès que la première partie du paiement a été effectuée.